

## Atelier 4 - Statistique recherche co-relations durables

### Jacques FREYSSINET

Nous nous retrouvons dans cet atelier 4 pour réfléchir sur les relations entre statistique et recherche. C'est un très ancien problème, nous n'avons pas l'ambition d'en renouveler les termes dans une session de 1 heure 30. Notre attention doit surtout porter sur les facteurs actuels d'évolution des termes de cette relation.

Or, pour une série de raisons, les choses bougent, d'abord pour des raisons techniques : le développement des technologies de l'information et de la communication a complètement changé les potentialités du rapport entre statistique et recherche. Il y a aussi une série de transformations organisationnelles de part et d'autre dans le domaine de la statistique comme dans celui de la recherche qui est intervenue au cours des dernières années.

Puis, il y a une évolution, me semble-t-il, même si elle n'est pas très construite ni explicitée, de la conception que, de part et d'autre, les chercheurs ou les statisticiens peuvent avoir de leur métier ou des limites de compétences qu'ils se donnent.

Nous allons essayer de réfléchir sur les facteurs d'évolution et sur les directions qui se dessinent. Nous partirons d'un point de départ le plus solide et le plus simple : celui de l'accès aux données pour les chercheurs. C'est un problème relativement classique, qui semble ne se poser qu'en termes de rapports entre offre et demande ou entre producteurs et utilisateurs, mais dont nous savons bien qu'il est nettement plus complexe. En France, il a donné lieu à un certain nombre d'amicales confrontations entre les deux camps sur des problèmes de monopole, de rétention, de délais, etc. Ces problèmes sont maintenant dépassés, l'harmonie s'est rétablie, quoique... !

Il est intéressant, de ce point de vue, de faire appel à la comparaison internationale et à l'expérience européenne. C'est pourquoi il est important d'avoir parmi nous Janine Leschke, chercheuse allemande. Elle représente aussi la Confédération européenne des syndicats au sein de l'ESAC. Elle nous informera sur la façon dont le problème se pose à l'échelle des institutions européennes et comment la question a évolué en Allemagne.

Derrière cette vision délibérément simplifiée d'un rapport offre/demande, les statisticiens qui

produisent des chiffres et les chercheurs qui les exploitent, les interprètent, nous savons bien que les expériences sont plus complexes et traduisent, d'une manière non clairement rationalisée, une variété de pratiques, de traditions nationales. Les interactions entre la sphère de la statistique et celle de la recherche sont multiples et à toutes les étapes du processus, dès la production des catégories.

Là encore, l'on ne peut pas imaginer que les statisticiens se contentent d'emprunter aux chercheurs les catégories qu'ils vont mobiliser dans la statistique. Les catégories statistiques ne sont pas directement conceptuelles ou théoriques, mais en même temps explicitement ou implicitement, consciemment ou inconsciemment, c'est bien l'état de la recherche théorique à un moment donné qui alimente la réflexion des statisticiens sur leurs catégories et nomenclatures, avec des problèmes sérieux, notamment comment rendre compatible, le nécessaire pluralisme du débat théorique dans des catégories conceptuelles avec une non moins nécessaire cohérence du système statistique.

En toute logique, chaque problématique théorique a besoin de ses catégories statistiques. On voit difficilement une traduction pratique de cette exigence, sauf à avoir plusieurs appareils statistiques fléchés théoriquement.

Comment la statistique en tant que système peut-elle être suffisamment diversifiée, plastique, éventuellement désagrégée pour permettre à chacune des problématiques théoriques de tester ses hypothèses ?

Inversement, les appareils d'exploitation, qui sont généralement produits par les statisticiens, exercent un effet d'orientation de la recherche. Ce n'est pas négligeable. On peut prendre un exemple : les statisticiens français ont été pionniers, presque monomaniaques un certain temps, du développement des techniques d'analyse des données. Ce phénomène a été assez peu contagieux à l'échelle internationale. Or, l'on voit bien comment la recherche en France, dans un domaine que je connais un peu, celui des sciences économiques et sociales, a été imprégné par les méthodes d'analyses des données. C'est intéressant, productif, mais l'appareillage statistique a exercé un effet non négligeable sur l'orientation de la recherche car l'on voit bien que l'analyse des données pousse à produire des typologies, à étudier des distances.

Dans une certaine mesure, il conditionne les questionnements que se donne la recherche.

Dans ce *continuum* qui va de la production des catégories à l'exploitation des chiffres, comment s'organisent le dialogue, le débat et la coopération entre statisticiens et chercheurs ? J'emploie déjà un vocabulaire biaisé car statisticiens et chercheurs, cela laisse supposer que nous avons deux profils disjoints, alors que dans la tradition française, les statisticiens se sont toujours posé des questions de recherche et qu'un certain nombre de chercheurs ont toujours accordé beaucoup d'importance à l'outillage statistique.

Quel est l'impact des transformations institutionnelles plus transversales, qui sont très fortes depuis des dizaines d'années, dont l'intensité est croissante et qui ont clairement un caractère internationalisé ? Sur la transformation des procédures d'attribution des financements, qu'il s'agisse des procédures budgétaires type Lolf en France ou des procédures d'attribution des crédits de recherche et des équivalents européens ou étrangers de ces « rationalisations », des modes d'attribution des crédits, quel est l'impact de la redéfinition des champs de compétences respectifs ? Qu'est-ce qui relève de la statistique ou de la recherche dans les structures administratives ? Quel type d'évaluation est appliqué à ces activités ? Je ne parle pas de l'évaluation comme activité des chercheurs et des statisticiens dont nous avons discuté ce matin, mais de l'inverse, c'est-à-dire quels sont les méthodes et les critères d'évaluation que l'on applique à la statistique et à la recherche pour apprécier leurs performances ?

Je cède la parole à Janine Leschke en la remerciant d'être parmi nous et de faire l'effort de parler en français.

### Situation actuelle et enjeux d'un accès large des chercheurs à la statistique publique

#### Janine LESCHKE

C'est la première fois que je vais m'exprimer en français, j'espère que tout ira bien !

Je vais vous parler des développements et des défis actuels dans l'élargissement de l'accès aux statistiques officielles pour les chercheurs.

Dans ma première partie, je parlerai des activités actuelles d'Eurostat en matière d'élargissement de l'accès des données aux chercheurs, puis également de l'exemple des centres allemands d'accès aux données de recherche, car il s'agit d'un

développement récent. En quelques années, ils ont réussi à mettre sur pied une banque de données accessible aux chercheurs.

**Au niveau européen**, des défis spécifiques concernent l'accès aux données confidentielles. En Europe, les approches sont très différentes selon les pays. De même, les législations quant à la confidentialité des statistiques sont différentes. C'est un problème au sein de l'Europe et d'Eurostat.

Les chercheurs ont été amenés à réagir suite au règlement de 2009, qui donnait un accès plus large aux données confidentielles produites par les statistiques européennes. Un règlement de 2002 définit les modalités, les règles et les conditions actuelles pour l'accès aux données confidentielles à des fins de recherche.

Parmi les initiatives d'Eurostat, il y a une qui vise à réviser la réglementation. A cet égard, une *task force* a été désignée au sein du groupe de travail d'Eurostat sur la confidentialité statistique. Cette *task force* compte 12 membres de différents pays européens. Toutes les parties prenantes sont consultées durant le processus de révision. On trouve entre autres le Comité consultatif européen de la statistique. Nous sommes fréquemment consultés. Ce travail a commencé fin 2009, et il est prévu un nouveau règlement fin 2011.

Quels sont les motifs pour la révision de la réglementation de 2002 ?

D'abord, il faut actualiser la réglementation suite aux nouveaux modes d'accès qui ne sont pas prévus dans l'ancien règlement. Je pense surtout à l'accès à distance et à un accès plus décentralisé. Il est nécessaire d'installer des procédures moins bureaucratiques pour faciliter l'accès, le rendre plus efficace et avoir une meilleure collaboration avec les archives des données. Pour les chercheurs, c'est une idée intéressante, qui facilite l'accès aux statistiques confidentielles avec une meilleure présentation. Toutefois, pour certains Etats membres l'augmentation des collaborations extérieures est un problème.

Il est nécessaire de mettre en place une nouvelle approche pour appréhender le risque lié à la diffusion de données confidentielles. Il s'agit de passer d'un modèle de prévention des risques à un modèle de contrôle des risques. C'est un processus très compliqué, très difficile à faire. Là encore, beaucoup d'Etats membres ne sont pas prêts pour ce genre de développement.

Cette révision faite suite également à l'augmentation de la demande des micro-données confidentielles, aussi bien en quantité qu'en qualité. Les chercheurs souhaitent pouvoir utiliser de nouvelles sources de données.

Cette révision souhaite répondre aussi à l'insatisfaction des chercheurs quant aux données comparatives européennes et aux modes d'accès disponibles, à la présentation des données et aux coûts.

Jusqu'à présent, on enregistre des réalisations et des développements positifs. Eurostat peut garantir l'accès à toute donnée pertinente faisant partie des statistiques européennes. Pour le moment, dans le règlement 2002, seules quelques bases de données sont spécifiées. Cet élargissement est un développement intéressant pour les chercheurs.

Par ailleurs, Eurostat ne va plus faire payer l'accès aux micro-données sur CD-Rom. Cela va être effectif le 1<sup>er</sup> avril. C'est également intéressant pour les chercheurs.

La principale priorité est maintenant le développement d'une procédure simple et plus rapide pour accéder aux micro-données anonymisées sur CD-Rom.

Au cours de la révision de la réglementation, un accent a été porté sur les centres d'accès à distance, mais cela n'apparaît pas très développé au niveau européen. Le focus a été mis là-dessus.

Parmi les défis, il faut noter qu'il n'y a pas d'engagements clairs pour améliorer la qualité des micro-données. Cela concerne surtout les métadonnées. Lorsque l'on utilise les données comparatives, souvent, les variables ne sont pas de bonne qualité, et on a peu d'information sur cette qualité.

Cette révision n'est pas achevée. Certains Etats membres se montrent très critiques envers ce nouveau développement. Ils ont peur de la délégation des tâches à l'extérieur, dont ils perdraient le contrôle. Ils sont critiques vis-à-vis de cette nouvelle approche des contrôles des risques qui remplace leur modèle de prévention. Il n'est donc pas sûr que ce nouveau règlement voie le jour à la fin de l'année.

Le développement des **centres d'accès aux données publiques** pour les chercheurs est récent en **Allemagne**.

Le ministère de l'Education et de la Recherche a mis en place une commission pour l'amélioration de

l'infrastructure informationnelle entre sciences et statistiques en 1999-2011.

La recommandation centrale était de créer des centres d'archivage et d'accès aux données de recherche financés publiquement. C'est ainsi qu'ont été mis en place quatre centres dont un avec des sites dans chaque Länder : l'agence fédérale pour l'emploi, le centre d'assurance et de pension allemand, l'office statistique fédéral et les bureaux statistiques des Länder (dont 16 sites régionaux).

Initialement, ces centres étaient financés par le ministère. Aujourd'hui, il y a un mixte entre les ressources internes de ces organismes et des financements par projets. En quelques années, ces centres ont permis de donner accès à une grande quantité de données.

Ces centres de données de recherche obéissent à des critères contraignants qu'ils doivent tous accepter et respecter.

Je souhaite vous donner l'exemple du centre de données de recherche de l'Agence fédérale allemande pour l'emploi. Il s'agit bien sûr de l'un des plus importants producteurs publics de données sur le marché du travail. Ces données sont générées à partir du processus de notification du système de sécurité sociale, et sont issues aussi de procédures internes de l'Agence fédérale et des enquêtes menées par cet organisme.

Avant 2004, l'accès aux micro-données était très limité. Actuellement, un chercheur peut avoir accès à 13 produits de données différents. Il s'agit de données d'établissements, sur les ménages, sur les individus ou intégrant aussi bien les établissements que les individus.

Les activités du centre de données visent à faciliter l'accès aux données, à donner de la documentation et des informations (en allemand et en anglais), à développer l'infrastructure, les nouvelles données, et à faire de la recherche.

L'accès aux données engendre toujours un conflit d'intérêts entre le maintien du potentiel de recherche et la confidentialité des données. Le besoin de leur protection limite l'accès aux données. Les accès se font par fichiers très anonymisés, pour une utilisation scientifique, à distance ou sur site pour les chercheurs, avec un accès direct à l'ensemble des données faiblement anonymisées. Pour le moment, c'est encore gratuit.

Cette diapositive vous montre l'évolution de l'accès aux données à distance et à l'utilisation sur site de

2005 à 2008 pour les chercheurs : une très forte augmentation.

Parmi les facteurs de succès de ces centres de données de recherche, un accès décentralisé des données et différents modes d'accès sont des éléments très importants. De même, il est primordial (c'est quelque chose qui manque avec Eurostat) d'avoir une documentation détaillée relative aux données, aussi bien en allemand qu'en anglais, et un financement public.

Actuellement, on est à la fin de la phase de financement par le ministère. Cela va poser des problèmes pour ces centres de données de recherche. Certains d'entre eux vont déjà payer l'utilisation de ces données. Certains doctorants peuvent avoir des problèmes si cela coûte trop cher.

Par ailleurs, la demande croissante de micro-données met la pression sur ces centres. Un projet vise à mettre en place un système plus efficace d'accès à distance, mais cela va prendre du temps car pour assurer la confidentialité, il faut contrôler toutes les offres et toutes les fiches. On observe en effet un développement des procédures d'accès direct à distance, mais pour le moment limité aux données synthétiques.

### Jacques FREYSSINET

Merci. Vous nous avez fait rêver car, pour les chercheurs français qui ont l'habitude de s'adresser à Pôle Emploi, apprendre qu'à l'Agence fédérale pour l'emploi allemande, on a accès aux micro-données... ! Comme est prévue prochainement une réunion de la formation emploi du Conseil national d'information statistique qui doit discuter de cette question, cela nous fera un exemple de plus à citer !

### La recherche et le système statistique en pleine révolution industrielle

#### Loup WOLFF

Tout ce que vient de dire Janine, tant au niveau européen que pour ce qui s'est passé en Allemagne sur la mise à disposition des données, est très intéressant pour nous, puisque l'Insee s'est engagé à mettre sur pied un centre d'accès sécurisé aux données et à formaliser les conditions dans lesquelles les enquêtes produites par l'Insee vont être déléguées aux chercheurs. Même s'il existait des dispositifs avant, ce nouveau centre est censé aligner les pratiques de l'Insee sur celles européennes et donc aussi allemandes.

Pour l'Insee, cela suppose de repenser le travail des statisticiens. Je vais illustrer ce que je vais dire par un exemple, par du vécu sur un poste récent que j'ai occupé à la Dares, au ministère du Travail où je me suis occupé de l'enquête Réponse « relations professionnelles et négociations sociales en entreprise ».

C'était sa 4<sup>ème</sup> édition à mon arrivée sur le poste. Mon prédécesseur s'était occupé du terrain. J'ai assuré la fin de la production de l'enquête. J'étais en lien avec ses différents utilisateurs pour y apporter des améliorations car des variables ne donnaient pas satisfaction. J'ai moi-même exploité l'enquête. J'ai encadré des chercheurs qui le faisaient également dans le cadre d'un livre collectif que l'on a ensuite publié, le tout en trois ans.

Ce poste était très varié. J'ai pu faire de la production. J'étais responsable d'une enquête, je faisais de la recherche, j'encadrais de la recherche. Même si c'était dans un service statistique ministériel, ce poste est assez représentatif de la conception traditionnelle de ce que doit être le travail sur les enquêtes à l'Insee, à l'image d'un artisan qui travaille sur son ouvrage du début à la fin.

Grâce à ce travail, j'ai pu travailler en lien avec des chercheurs britanniques, responsables de l'enquête *Workplace Employment Relations Survey*, qui est la « grande sœur » de l'enquête Réponse. L'enquête française Réponse s'est inspirée de l'enquête britannique qui est plus ancienne. C'est venu spontanément car Thomas Coutrot à la Dares, qui avait travaillé sur l'enquête avant moi, m'avait dit que les Britanniques avaient un peu la même enquête, qu'il serait bien de faire des comparaisons, de travailler avec eux. De manière informelle, je suis entré en contact pour travailler avec eux.

La situation s'est révélée beaucoup plus compliquée que ce que j'imaginai, notamment parce que l'enquête britannique ne fonctionne pas du tout comme la française. On est dans un univers très différent. L'enquête britannique est financée par cinq institutions, dont le ministère du Travail britannique et d'autres institutions de recherche ou proches de la recherche, avec une multitude d'autres intervenants.

Pour la conception du questionnaire, les financeurs se réunissaient, encadrés par des chercheurs financés pour animer les débats. La réalisation du terrain de l'enquête était faite par une agence britannique spécialisée dans la réalisation d'enquêtes de terrain, dont c'est le métier.

L'exploitation de l'enquête avait des financements du ministère du Travail, fonctionnant plus comme une agence de moyens type ANR qui finançait des chercheurs dans leurs propres projets.

L'organisation est très décentralisée, avec beaucoup d'acteurs différents et tous spécialisés dans des rôles assez spécifiques. Je n'ai jamais trouvé mon équivalent en Grande-Bretagne avec qui j'aurais pu avoir une discussion pour envisager des collaborations. Les intervenants les plus proches que j'ai trouvés étaient des chercheurs, pas vraiment au ministère du Travail britannique. Ils ont encadré la conception du questionnaire et ont une mémoire de long terme sur l'évolution de l'enquête.

Cette expérience et la collaboration avec les chercheurs britanniques montrent bien une sorte de hiatus entre la tradition française de la statistique et le fonctionnement de pas mal de pays européens - pas tous, c'est très varié-, ainsi que le fonctionnement européen qui nécessairement, vu l'état des institutions européennes actuellement, agit de manière assez décentralisée.

Pour préparer cet atelier, Jacques a suggéré une nomenclature des différents acteurs qui interviennent sur les enquêtes. Cela permet de bien se représenter ce qui se passe. Pour une enquête, on peut sans doute distinguer trois types d'intervenants :

- les producteurs de normes ou de catégories,
- les producteurs de données,
- les utilisateurs de données.

Dans la tradition statistique française, l'Insee assurait globalement ces trois rôles, même si la recherche jouait aussi un rôle important, mais en n'intervenant traditionnellement qu'en bout de la chaîne de production et d'exploitation des enquêtes de la statistique publique.

Je caricature un peu, cela ne se passait pas nécessairement pour toutes les enquêtes ainsi, mais sur l'enquête Réponse, qui pourtant était dès le départ résolument tournée vers la recherche, c'est ainsi que les choses étaient envisagées. Il y avait les études de premier rang réalisées soit par la Dares, soit par les chercheurs financés par la Dares dans le cadre d'un ouvrage et, ensuite, les études de second rang.

En Grande-Bretagne et en Europe en général, ces trois rôles se spécialisent avec la production des normes et des catégories, qui revient plus aux instances politiques ou para politiques, des producteurs de données dont c'est le métier et des

utilisateurs de données qui sont encore d'autres personnes et qui sont coordonnés via des agences de moyens finançant différentes études, en lien avec les préoccupations des politiques.

Quels sont les avantages du fonctionnement Insee ?

Pour les agents, c'est un travail plus valorisant. Comme les agents de l'Insee sont au contact des différentes étapes de la vie d'une enquête, cela permet aux concepteurs de questionnaires de les utiliser eux-mêmes et de susciter des idées pour les améliorer. Une trop grande spécialisation de ces différentes tâches peut nuire à la compétence des concepteurs. Il y a aussi probablement une plus grande plasticité des outils. Les coûts de transaction sont moins élevés car il y a moins d'intervenants.

Bien sûr, il y a des inconvénients à ce fonctionnement. Ils ont souvent été dénoncés : une tendance à fonctionner en vase clos à l'Insee, ce qui explique que certains pans de la recherche quantitative ne se sont pas autant développés en France qu'ailleurs.

En interne à l'Insee, on note une difficile transmission des compétences qui étaient internalisées sur les personnes, avec peu de formalisation. Cela peut poser des problèmes avec les mutations, les changements de postes.

A cause de cette culture spécifique de l'Insee, il y a une difficulté pour les agents et l'institut à s'insérer dans les enjeux européens et dans le fonctionnement européen.

Au-delà de ce bilan avantages/inconvénients, les évolutions récentes montrent que le contexte français va sans doute s'aligner sur le modèle européen, qui semble s'affirmer. Il y a plusieurs raisons à cela, l'Insee est de plus en plus contraint dans son travail par les spécifications européennes qui indiquent comment concevoir ces enquêtes en grande partie, pas totalement. Les restrictions budgétaires jouent aussi et font que l'Insee a tendance à se concentrer de plus en plus sur son cœur de métier, qui est vraiment la production de données, de chiffres.

On constate déjà des signes très clairs de ces évolutions. Par exemple, le Genes devient de plus en plus indépendant en sortant du giron de l'Insee. Le Genes, c'est la partie recherche et enseignement de l'Insee, qui va devenir un établissement public en dehors de l'Insee. Cela pose la question de la recherche à l'Insee.

Traditionnellement, il y avait des allers-retours, cela va être probablement plus compliqué dans l'avenir, surtout que l'Insee s'intéresse assez peu à la place de ses agents dans cette future structure. Pour l'instant, il ne s'est pas positionné fortement sur cette question. Il y a moins qu'auparavant d'échanges entre l'Insee et d'autres institutions proches de celui-ci comme l'Ined.

Ces évolutions posent beaucoup de questions à l'Insee. Cela présente un certain nombre de dangers assez clairs comme la perte de compétences de ses agents, peut-être une dégradation de leur travail, un risque de satellisation de l'institution, à l'image de ce qui a pu se passer en Grande-Bretagne avec l'*Office for National Statistics*.

Mais la situation peut aussi présenter des opportunités qu'il n'est pas simple de saisir. Il faut peut-être essayer de prendre acte de cette évolution et tâcher au contraire de resserrer les liens entre l'Insee et la recherche. Cette évolution serait positive. Cela permettrait aussi une meilleure réponse coordonnée de l'Insee et de la recherche vis-à-vis des enjeux européens que ce que l'on a pu faire jusqu'à maintenant.

### Jacques FREYSSINET

Je cède la parole à Jérôme Gautié qui va nous parler des rapports entre une logique de division du travail et une logique de coopération et d'interaction.

## Le chercheur et le statisticien : quelle division du travail, quelles interactions ?

### Jérôme GAUTIE

Je vais revenir sur ce qui a été dit dans les deux précédentes interventions et notamment sur le « modèle intégré » - aussi bien l'intégration fonctionnelle entre ces trois moments que sont la conception, la production et l'exploitation des données statistiques, que l'intégration institutionnelle à travers cette institution très particulière qu'est l'Insee - modèle intégré dont Loup vient de nous dire qu'il était remis en cause par les évolutions actuelles.

Je voudrais dans un premier temps revenir sur le caractère exceptionnel de ce modèle, et en même temps sur les tensions qu'il a généré avec les chercheurs pour, dans un deuxième temps, introduire quelques pistes de réflexion sur le type de division du travail qui peut émerger aujourd'hui entre recherche et statistique publiques, en tenant

compte notamment des évolutions actuelles aussi du côté de la recherche.

D'abord, en tant que chercheur, je voudrais dire toute mon admiration pour ce « modèle intégré ». Ce modèle de l'Insee et de ses personnels est la grande continuation du modèle des ingénieurs économistes du 19<sup>ème</sup> siècle en France, qui étaient déjà à la fois membres des grands corps d'Etat et « chercheurs », du fait de leurs contributions très importantes à la théorie économique.

Ce modèle a culminé, durant l'après-guerre, avec la figure emblématique d'Edmond Malinvaud, qui a été directeur de l'Insee, directeur de la Direction de la Prévision, et nobélisable, c'est-à-dire avec une très grande reconnaissance dans le monde académique. Je ne vois pas d'équivalent à l'étranger d'un tel positionnement à la fois institutionnel et intellectuel, autant à cheval sur le monde de la statistique et de la recherche.

Cette intégration fonctionnelle se double d'une intégration institutionnelle à travers cette institution très particulière qu'est l'Insee puisque celui-ci intégrait aussi un département de recherche.

Cette intégration institutionnelle s'opérait en amont avec la formation. Cette formation a joué un rôle très important et est de très haut niveau avec l'Ensaie et pas seulement en économie. Je me souviens avoir entendu Alain Desrosières parler avec émotion de la formation qu'il a reçue à l'Ensaie disant : « *Imaginez, à l'époque, j'avais en prof d'éco Malinvaud, Rocard, Barre, en prof de socio, Bourdieu, ...* ».

Dans l'histoire de la science économique française, les trois grandes théories qui ont eu un écho au niveau international et qui ont connu leur apogée entre le milieu des années 1970 et le début des années 1990 sont celles des déséquilibres, de la régulation et des conventions. Toutes ces théories économiques internationalement connues et reconnues proviennent peu ou prou d'administrateurs de l'Insee, ou ces derniers y ont été très fortement associés. L'Insee a donc joué un rôle majeur dans la science économique française de l'après guerre.

Ce modèle n'avait-il que des avantages ? Pas forcément. Il créait à la fois des tensions internes et externes. En interne, on voit bien qu'entre le métier de statisticien et celui de chercheur, il y a une certaine complémentarité technique, mais, aussi, un effet de substitution possible. Je me souviens, de ce point de vue, d'une remarque d'un directeur de l'Insee qui avait dit : « *Dans administrateur de l'Insee,*

il y a "administrateur" », soulignant par là que ces derniers n'étaient pas là que pour faire de la recherche, mais aussi pour produire et assurer le service de la statistique publique. Un autre problème est la question de l'indépendance. Comment une recherche indépendante peut-elle être menée dans un lieu institutionnel aussi lié aux pouvoirs publics ? Il y a aussi des conflits potentiels ou des mélanges de registres, comme l'illustre l'article de Laroque et Salanie sur la mesure du "chômage volontaire", paru dans *Economie et Statistique*. Il est intéressant de voir comment ces deux membres de l'Insee ont argué de la légitimité de chercheur pour se défendre contre les critiques très vives que leur publication avait suscitées.

Du point de vue des tensions externes que ce modèle a pu engendrer, on peut remarquer que cette forte intégration pouvait être perçue comme un monde un peu refermé sur lui-même avec un monopole de l'exploitation des données, créant des tensions côté chercheurs sur le problème de l'accès aux données. Par rapport aux évolutions du côté de la recherche, pourquoi ce problème est-il devenu de plus en plus « chaud » ? Parce que l'on assiste en économie à un grand tournant empiriste et quantitativiste depuis les années 1970-1980 où l'accès aux données notamment individuelles devient vital pour les chercheurs s'ils veulent survivre dans le monde de la recherche internationale. Je ne connaissais pas les éléments évoqués par Janine Leschke concernant l'évolution de l'accès aux statistiques allemandes, mais j'avais remarqué qu'en Allemagne, depuis quelques années, on assistait à une forte augmentation du nombre de travaux de recherche sur le marché du travail à partir de données individuelles, notamment socioéconomiques.

Aujourd'hui, quelle division du travail peut-on envisager entre le monde de la statistique publique et le monde de la recherche ? Quels sont les dangers des évolutions actuelles ? Si l'on revient à cette articulation des trois fonctions que sont la conception, la production et l'exploitation, il y aurait peut-être dans l'évolution actuelle deux modèles à éviter : d'un côté, un premier modèle que je qualifierais de « séparation » ou de « différenciation poussée », de l'autre, un second modèle que je qualifierais « d'intégration inversée », où c'est cette fois-ci le chercheur qui jouerait un rôle trop important au niveau de ces trois fonctions.

Pourquoi pas un modèle reposant sur la « séparation » entre des statisticiens qui conçoivent et qui produisent d'un côté, des chercheurs qui

exploitent de l'autre ? Un modèle où les statisticiens arrêteraient d'exploiter, et les chercheurs ne participeraient pas ou très peu à la conception et à la production ? Ce modèle de me semble pas souhaitable du fait de la complémentarité technique que j'évoquais tout à l'heure.

Pour produire des données, il faut savoir à quoi elles vont servir, et, symétriquement, pour les exploiter, il faut savoir comment et pour quoi elles ont été produites. Cela peut vous sembler une évidence, mais quand je vois les pratiques de mes collègues chercheurs, cela ne semble pas si évident pour tout le monde. Vu la façon dont les données sont utilisées, parfois, cela me laisse pantois. Une séparation radicale serait une très mauvaise chose.

Un modèle intégré inversé serait un modèle où (au moins) une partie des enquêtes serait déléguée au monde de la recherche, où les chercheurs auraient un rôle dominant au niveau de la conception et de l'exploitation. Il me semble que ce modèle pourrait présenter aussi des inconvénients assez importants. Cela pose la question plus générale de la statistique comme bien public.

D'abord, il y a la question des catégories de questionnement et de représentation. C'était la question que posait Loup. Celles portées par la recherche ne le sont pas forcément par la société civile. La question du pluralisme soulevée par Jacques se pose. Mais il n'y a pas que cela. D'un côté, on a des chercheurs avec leur dynamique propre et leurs questionnements propres, de l'autre, d'autres utilisateurs potentiels, dont les intérêts et questionnements ne convergent pas forcément.

Les questionnements et les catégories de représentation sont un enjeu très fort, ils doivent faire l'objet d'un débat public et de discussions publiques. Il faut que d'autres acteurs que les chercheurs participent à l'élaboration de ces catégories. La façon dont la société se représente elle-même pour agir ensuite sur elle-même est quelque chose de trop sérieux pour le laisser simplement aux chercheurs (et en particulier aux économistes !).

On a des exemples concrets de tension potentielle avec des logiques de recherche et des logiques qui sont autres, qui tiennent davantage compte du débat public. Ce sont par exemple les questions des statistiques ethniques. Les chercheurs poussent là-dessus pour dire : « s'il est possible d'avoir des données, pourquoi pas ». A côté de cela, d'autres forces disent : « attention, il faut réfléchir à ce que l'on fait ». Sur des sujets moins sensibles, on a des exemples d'enquêtes

qui ont été déléguées à des chercheurs, et dont les questionnements se sont révélés décalés.

Pour résumer, la première dimension du caractère de bien public que sont les statistiques renvoie aux catégories de l'entendement qui doivent être construites socialement dans le cadre du débat public.

Raisonnement en termes de bien public, c'est aussi poser directement la question de l'accès à ce bien particulier qui est l'information statistique. Ceci renvoie aussi bien à la question de l'exploitation qu'à celle de la diffusion des statistiques. Plusieurs problèmes peuvent surgir. Si l'Insee, pour des raisons budgétaires, se replie sur des enquêtes fondamentales et délègue les autres à d'autres opérateurs, se pose notamment la question des droits de propriété – aussi bien en termes d'accès pour l'exploitation qu'en termes de diffusion des résultats.

Dans le cadre d'une ANR, j'ai moi-même participé au montage d'une enquête statistique qui a été passée par l'Insee, mais qui a été conçue par un groupe de chercheurs. Nous avons été relativement autonomes dans l'élaboration du questionnaire, nous avons sous-traité la passation à l'Insee, mais nous avons un certain droit de propriété sur cette enquête (au moins temporaire). En tant que chercheur, cela me va très bien, mais potentiellement, ce genre de choses peut poser problème.

La question du type d'exploitation des données statistiques, et notamment de son adéquation à la « demande sociale » - si tant est que celle-ci puisse s'appréhender - se pose aussi. L'une des tendances actuelles de la recherche, du moins de ma discipline, l'économie, est une espèce d'enfermement, poussé par les procédures d'évaluation, sur des revues académiques, mettant en cause les publications intermédiaires, pourtant de bonne qualité académique et diffusant à un public relativement large. Des revues comme *Economie et Statistique*, ou *Economie et Prévision*, par exemple, qui faisait partie intégrante du « modèle intégré » que j'évoquais au début de mon intervention, sont aujourd'hui menacées par la logique à l'œuvre. Selon les critères d'évaluation de la recherche actuels, un chercheur préférera publier dans une revue anglo-saxonne, mieux cotée, s'adressant par là à un public exclusivement académique. Mais en même temps, il préférera s'intéresser aussi aux thèmes qui peuvent intéresser un public anglo-saxon, se détournant par là de ce qui peut intéresser les acteurs économiques

et sociaux français. Je pense que cette dérive est potentiellement très dangereuse pour l'aspect « bien public » de l'exploitation de ces données.

Cette dérive doit elle-même être resituée par rapport à d'autres tendances à l'œuvre dans la dynamique de la recherche en économie, qui poussent, dans une certaine mesure me semble-t-il, à un certain renfermement de la recherche sur elle-même, avec parfois des questionnements et des méthodes, qui ne sont pas à l'abri d'effets de mode. Une autre tendance assez forte est aussi un surinvestissement dans la technicité économétrique et souvent un oubli de questions pourtant essentielles : « *Qu'est-ce que les données ? Comment sont-elles construites ? Comment peut-on les utiliser ?* ».

Ces dérives sont d'autant plus problématiques qu'un autre grand mouvement est le fait que l'économie, par une espèce d'impérialisme très fort, tend à envahir les autres sciences sociales. Les économistes se précipitent sur toutes les données individuelles, forts de leur avantage comparatif en traitement de ces données, et s'autorisent à parler avec autorité dans tous les domaines (démographie, sociologie, etc.), et ce, pas seulement en France, et sans les précautions des démographes et des sociologues qui se posent plus systématiquement la question : « *Qu'est-ce que les catégories de représentation ? Les catégories de statistiques ? Comment sont produites les données ? Qu'y a-t-il derrière ?* »

## Débats avec la salle

### Jacques FREYSSINET

Je vais recueillir vos questions et interventions.

### Danièle GUILLEMOT

Ces trois interventions sont tout à fait intéressantes. On remarque que c'est un chercheur universitaire qui insiste à la tribune sur les réserves à mettre sur un rôle trop hégémonique de la recherche dans la statistique publique et sur un nécessaire équilibre des relations entre les acteurs.

Jérôme m'a suggéré de parler de l'enquête Innovation. En fait, les questions soulevées ici sont posées pour de nombreuses enquêtes mises en place dans le cadre européen. Depuis longtemps, les enquêtes lancées au niveau européen le sont par le biais d'appels d'offres, généralement emportés par des équipes de recherche.

Celles-ci mettent la plupart du temps en avant une question de recherche et une approche théorique. Elles développent leurs questionnaires d'enquête à



partir de ces questions. Par exemple, dans une enquête sur l'innovation, certains types d'approche théorique peuvent être portés par ces équipes de recherche, qui essayent de les traduire dans le questionnaire pour saisir les conceptions de l'innovation portées par ce courant de pensée.

Lorsqu'il faut mettre en œuvre sur le terrain ces questionnements, on se rend compte que certaines approches peuvent convenir à certaines parties de l'Europe, mais pas à d'autres, peut-être à des endroits où l'innovation est surtout industrielle, par exemple. Au sein même d'un pays, il peut y avoir une concurrence entre les différentes théories. On peut imaginer toutes les difficultés de ces approches portées par des équipes de recherche.

De façon plus générale, les chercheurs sont - et c'est peut-être de plus en plus le cas - en concurrence théorique entre eux. C'est peut-être de plus en plus le cas car il faut qu'ils trouvent des avantages comparatifs plus importants dans le cadre d'évaluations plus fréquentes et dont dépendent les financements dont ils peuvent bénéficier. La dimension concurrence joue un rôle très important. Or, c'est un gros avantage comparatif que de pouvoir mettre en place une enquête reflétant son approche théorique.

Il y a là un problème potentiel. Ces enquêtes reflètent non seulement une approche théorique, mais peuvent ne pas fonctionner sur le terrain : la théorie ne se traduit pas comme ça dans des questions comprises par tous en Europe. Il faut alors reprendre les questionnaires. Ce sont les instituts nationaux de statistique qui reprennent les questionnements. Ils deviennent plus pragmatiques, moins orientés par une approche théorique bien cadrée. Certains chercheurs pensent que cela devient du n'importe quoi, que c'est moins solide.

On voit ce genre de processus dans la mise en œuvre des nomenclatures sociales européennes. Cela pourrait avoir potentiellement nettement plus d'impact qu'une seule enquête. Par définition, ces nomenclatures sont amenées à organiser l'information dans le domaine social. Dans le cadre de l'Esec, le processus est le même : un financement européen par appel d'offres, une équipe (c'est toujours un consortium) qui porte une approche théorique particulière, qui l'emporte et qui propose un type de nomenclature correspondant à une approche théorique, peut-être mieux adaptés à la société anglo-saxonne, mais moins bien à d'autres types de société.

Dans sa globalité, la recherche est un bien public, à un concernement collectif, mais quand on s'adresse à telle ou telle équipe, elle produit ses propres objectifs, c'est normal. De ce point de vue, on ne peut pas construire de la même manière une enquête statistique et une enquête de recherche.

### Sophie PONTHEUX

Je veux rebondir sur ce qu'a dit Jérôme sur les dérives côté recherche. Il y a des dérives intrinsèques, mais certaines sont aussi à relier à l'évaluation de la recherche et à la façon dont cette évaluation se fait, imposant de multiplier les publications et donc une espèce de course aux données. Dans un certain nombre de cas, on peut constater que c'est la virtuosité économétrique qui compte au détriment des questions posées. L'important est de pouvoir mettre la main sur des données pour publier. Cette course aux données est dommageable.

Autre point à souligner en matière de lien entre recherche et statistique : certaines injonctions de production qui viennent directement de la recherche. Je pense aux retombées du rapport Stiglitz. On mobilise des chercheurs réputés, renommés pour faire des recommandations qui vont avoir un impact important sur la production statistique, car il faut des données nouvelles, qui n'existaient pas. Je ne vais pas énumérer les différents domaines, mais il y en a un auquel je suis sensible : celui du capital social avec une demande de données sur la confiance.

Produire des données nouvelles, c'est très bien. Dans certains domaines, il existe un déficit d'informations indéniable, mais produire des données nouvelles signifie aussi des coûts supplémentaires. Dans le contexte budgétaire actuel, il n'y a pas d'argent pour faire des choses supplémentaires, il y aura donc des arbitrages.

Par rapport à cette injonction de produire des données supplémentaires, la question est de savoir au détriment de quoi celles-ci sont produites. N'y a-t-il pas d'autres domaines dans lesquels on produit déjà des données qui pourraient être améliorées, qui sont lacunaires, parcellaires, etc. ? Peut-être est-ce aussi au détriment d'une amélioration de la qualité de l'existant que l'on met en place des systèmes de production de données.

### Philippe MADINIER

Je suis retraité, chercheur du dimanche ! C'est en cette qualité que je souhaite faire quelques observations concernant l'Insee et son activité. Il me

semble que l'Insee est soumis à une très forte pression de la part des politiques, des journalistes, des médias, de l'opinion publique dans son ensemble pour fournir des données toujours plus rapides, permettant de suivre en temps réel l'évolution des « choses » sociales.

Mais n'y a-t-il pas un risque que l'Insee néglige le long terme, la constitution et la mise à jour de séries vraiment longues, permettant de remonter sur le passé, de suivre les évolutions structurelles ? La plupart du temps, la recherche peut difficilement se passer de la considération du passé long.

Je veux donner trois exemples. Il me semble que cela fait bien longtemps que l'Insee n'a pas publié d'annuaire rétrospectif historique. Je pense aux Etats-Unis où l'on met fréquemment à jour un annuaire statistique historique qui ne remonte pas à 20 ou 30 ans, mais à la fondation même de la nation.

Autre exemple : les séries statistiques comportent nécessairement des ruptures, mais l'Insee ne se soucie pas suffisamment de dire ce que sont précisément ces ruptures et les incidences qu'elles peuvent avoir. Si l'on regarde les publications telles que *Employment and Learning*, par exemple, chaque numéro comporte une bonne dizaine de pages pour expliquer les diverses ruptures statistiques et leurs incidences approximatives sur la plupart des séries présentes.

Troisième exemple qui rend difficile la constitution de séries statistiques longues : on est bien obligé de changer les nomenclatures de temps à autre et la mise en place d'une nouvelle nomenclature est rarement accompagnée d'un document essayant d'expliquer au public la correspondance approximative avec la nomenclature précédente, ce qui serait nécessaire si l'on veut pouvoir constituer des séries assez longues.

### Jacques FREYSSINET

Je vous propose de redonner la parole à la tribune. Qui souhaite réagir ?

### Loup WOLFF

A propos des séries longues, il est certain que la pression est très forte sur l'Insee pour la production de chiffres avec des délais les plus courts possibles et sur des périodes de temps les plus réduites possibles. Les évolutions de l'enquête Emploi le montrent très bien. La plupart des nouvelles technologies statistiques introduites dans l'enquête ont pour vocation de permettre de voir au plus près et au plus rapide ce que sont les évolutions de court

terme. C'est un travail très important, très coûteux, financièrement et en temps humain de travail. C'est du temps passé en moins à examiner les séries longues, qui sont beaucoup moins au centre des débats politiques et médiatiques.

Je fais le même constat. Jérôme disait que dans « administrateur de l'Insee », il y a le mot « administrateur », c'est une administration. L'Insee est obligé d'apporter une réponse à cette urgence, à cette pression que les politiques et les médias font peser dessus. Ce souci du temps long est légitime, mais il est difficile à maintenir. Cela relève plutôt d'initiatives de certaines personnes à l'Insee de continuer à publier sur le temps long.

Heureusement, on a quand même la contrainte de mettre à disposition des données sur une longue période. Elles le sont avec la question de leur réactualisation, de leur documentation. Là encore, on est confronté à des problèmes de moyens.

### Jérôme GAUTIE

Je n'ai pas grand-chose à ajouter sur les procédures d'évaluation de la recherche qui sont potentiellement porteuses d'effets pervers. La recherche doit jouer un rôle plus important dans la conception de la production d'enquêtes, mais on voit les comportements d'opportunisme, un peu comme le disait Danièle, c'est-à-dire que l'on profite d'un appel d'offres pour imposer ses propres questionnement et promouvoir sa propre approche.

Au niveau de la production, les procédures de qualité et tous les savoirs collectifs accumulés par des institutions comme l'Insee, on ne les retrouve pas ailleurs. Il y a aussi cet arbitrage. Produire une nouvelle base de données, c'est très peu valorisé. Quelqu'un qui passe 5 ans à établir proprement une nouvelle base de données est très peu valorisé, à moins qu'il puisse obtenir une rente de monopole, le droit de propriété de son exploitation pendant une certaine durée, mais ce n'est pas non plus très satisfaisant, et va à l'encontre de la statistique comme « bien public », comme évoqué plus haut.

### Loup WOLFF

L'autre possibilité est que des chercheurs soient financés pour faire ce travail. Je l'ai vu dans l'enquête britannique. C'est aussi lié à la question des séries longues. L'enquête britannique est ancienne, la documentation est à refaire, le travail est lourd. Ce n'est pas le ministère britannique qui le fait, ni aucune administration d'ailleurs. Les administrations ont les moyens de payer des chercheurs pour faire ce travail, pour administrer un

site internet qui documente l'enquête dans son intégralité. Des chercheurs sont forcés de participer au jeu car leur salaire n'est pas assuré comme les chercheurs français.

### Jacques FREYSSINET

Une partie des chercheurs français.

### Loup WOLFF

Oui. J'avais posé la question aux équivalents britanniques que j'avais rencontrés pour l'enquête, ils étaient payés en fonction des missions qu'ils arrivaient à engranger.

### Jacques FREYSSINET

Je voulais faire deux remarques. Il faut que nous acceptions les problèmes en termes de contradiction à gérer. Je ne pense pas que sur une série de questions, nous soyons capables de dégager la bonne solution. L'important est d'explicitier les termes de l'arbitrage.

Je l'avais déjà dit brièvement dans mon introduction, mais ton intervention m'oblige à élargir. Il faudrait dans l'idéal, mais c'est contradictoire, avoir des catégories statistiques à la fois ouvertes à l'exploration de différentes problématiques théoriques et appropriables dans le débat social. On sait bien que l'on ne peut pas tout réaliser à la fois.

Par exemple, la notion de travailleur pauvre est totalement inappropriable dans le débat social vu les conditions de production de ce chiffre, cependant, son usage s'est répandu alors que rares sont ceux qui ont en tête une idée de sa définition (définition française ou européenne, d'ailleurs, ce n'est pas la même chose).

Autour de la production des catégories, il y a vraiment la gestion d'arbitrages contradictoires entre les demandes des chercheurs, les besoins du débat public et l'expérience des statisticiens. Ne nous faisons pas d'illusions. Il n'y a pas de « merveilleuses » catégories statistiques qui répondraient à tous ces besoins à la fois.

L'esprit d'Alain Desrosières « baigne » sur cette salle, mais tout ce qui a été dit sur la production des catégories socioprofessionnelles en France est une illustration extraordinaire de la place, des affrontements conceptuels, de l'empirisme des dépouillements manuels, de la pression des catégories professionnelles, des organismes professionnels. C'est dans ce monde-là que cela se situe.

L'important est qu'il y ait une transparence du débat, une explicitation des règles de choix, mais il ne faut pas se faire d'illusions sur une réponse harmonieuse.

J'ai un peu la même réaction sur ce problème de la pression pour des chiffres qui sortent rapidement. On voit bien le caractère instrumental de cette pression et les effets pervers que cela engendre.

Cela dit, on voit aussi dans certains domaines que si les chiffres Insee ne sortent pas en temps utile pour le débat social, ils vont être chassés et remplacés par d'autres, dangereux. Tant que l'enquête Emploi était annuelle, avec les résultats de l'année T qui sortaient au mieux au milieu de T+1, le débat se faisait sur les chiffres de l'ANPE, dont on sait les erreurs qu'ils engendrent. La trimestrialisation de l'enquête Emploi a eu au moins l'avantage de donner plus fréquemment une base de correction. L'idéal serait une mensualisation sur un échantillon plus conséquent.

De même la rectification de chiffres provisoires est typiquement du domaine de l'arbitrage contradictoire. Un spécialiste comprendra parfaitement l'intérêt d'avoir des chiffres provisoires susceptibles de révision relativement forte. Il est préférable d'avoir un chiffre provisoire risqué avec un intervalle de confiance large que pas de chiffres du tout, mais l'on voit bien que leur rectification devient un instrument de mise en cause de la légitimité de l'information statistique quand cela arrange le gouvernement. Quand on ne rectifie pas dans le bon sens, alors cela déclenche une campagne de délégitimation de l'information statistique.

Nous sommes dans une même situation d'avoir à trouver de l'arbitrage et des compromis entre des tensions contradictoires. L'important est de bien mettre les choses sur la table dans des termes appropriés dans le débat public.

### Dominique ALLAIN

On parle de contradiction et on a parlé avant du modèle intégré. Il me semble que ce dernier a fait que, comme à l'Insee on était un peu sur tous les rôles, on n'a pas assez développé les questions de format, de réutilisation de données. Sur ce point, on n'est pas que dans le domaine de la contradiction et de trouver un chemin entre nous, il y a aussi tout cet investissement à faire. Mais on va effectivement revenir encore à des problèmes d'arbitrage et de moyens car c'est un investissement assez lourd. Tous les formats et toutes les façons de réutiliser les données pour les partager entre le monde des

statisticiens et des chercheurs, c'est aussi quelque chose que l'on doit voir.

### Un Intervenant

A propos de l'obsession du court terme, un journaliste a parlé ce matin à la plénière du taux de pauvreté en disant qu'il était malheureux que l'Insee ait publié des taux de pauvreté de 2007 qui datent d'avant la crise. Il s'attendait à ce que le taux de pauvreté pendant la crise augmente drastiquement. A mon sens, il s'agit d'un indicateur d'inégalité. Déjà, la définition que l'on donne est incompréhensible pour le grand public et en plus c'est un indicateur inerte.

L'utilité d'une enquête trimestrielle sur le chômage, on peut la comprendre, mais en soi, c'est absurde. A-t-on besoin d'avoir le nez sur l'évolution mensuelle du chômage ? La pression de la BCE sur les statistiques européennes est telle que l'on va finir par nous demander de faire des choses complètement dingues.

Tu dis qu'il vaut mieux un chiffre révisable que pas de chiffres du tout. Le coût politique en termes de légitimité des révisions est tel que je ne suis pas convaincu de dire qu'il vaut mieux un mauvais chiffre à réviser que pas de chiffres du tout. C'est loin d'être évident.

### Jacques FREYSSINET

C'est une contradiction à gérer.

### Bertrand MONTHUBERT

Je suis secrétaire national du parti socialiste à l'enseignement supérieur et à la recherche. Je suis désolé, je suis arrivé en retard, peut-être avez-vous déjà évoqué un point qui m'interpelle. Vous l'avez repris comme l'une des contradictions dans la première partie de votre dernière intervention, Monsieur Freyssinet, sur le fait que les chercheurs pouvaient avoir un certain nombre de demandes de données mises à disposition et qu'il pouvait exister des contradictions sur celles mises en place. L'appareil statistique ne peut pas forcément répondre à tout.

En arrière-plan, vous évoquiez la nécessité d'avoir une transparence et un débat public. Pourquoi ne pas faire en sorte que l'Assemblée nationale se saisisse de sujets et qu'il y ait un débat régulier sur les données statistiques qui sont produites ? Derrière tout cela, cela renseigne sur les choix politiques, la manière de voir la société.

Parallèlement, pourquoi ne pas avoir des structures analogues à celle (je ne suis pas sûr qu'elle

fonctionne très bien faute de moyens) de la CADA, où l'on a accès à des documents administratifs ? Il pourrait y avoir une structure qui soit le lieu où des chercheurs, voire les citoyens, puissent émettre le souhait que des données soient développées. Il faudrait au moins que la demande puisse exister.

Moi-même, je travaille à partir des statistiques du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche. Très souvent, je me rends compte qu'il y a des données dont j'aurais besoin pour essayer de comprendre certains phénomènes, dont je ne sais pas si elles existent ou pas.

Régulièrement, la question se pose de savoir si l'on va saisir une administration centrale (la DEP en l'occurrence) au ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, pour avoir ces données, avoir un échange. Dans la structure actuelle, un responsable politique ne le fait pas. Il ne se sent pas autorisé à le faire, peut-être à tort. Le fait d'essayer d'avoir des lieux plus extérieurs pour faire se rencontrer les demandes des chercheurs, des citoyens, et les statisticiens, pensez-vous que ce serait une idée intéressante et réalisable ?

### Bernard SUJOBERT

Ces lieux existent et ne vivent pas si mal que cela. J'ai été frappé durant toute la journée sur l'importance qui a été accordée au Conseil national de l'information statistique (Cnis). Il a été mentionné plusieurs fois en tant que lieu où des questions sociales importantes ont été abordées, traitées et très souvent résolues. On a évoqué le chômage, la cohorte Elfe et d'autres sujets. On a abordé au Cnis la question de combien conflictuelle parfois avec certains secteurs de la recherche sur les statistiques ethniques dans l'enquête Trajectoire et Origines. Ce lieu existe et est investi de plus en plus par des forces sociales. Il devrait pouvoir être investi davantage par les chercheurs. Dans l'une des commissions, on a parlé du classement des universités opéré sur la base d'une enquête d'insertion des étudiants, je vous assure que ce ne fut pas une partie de plaisir.

Je crois beaucoup à ce genre de lieu qui tient en quelque sorte d'instance de concertation. Cela existe, investissez-le. Je crois moins à la CADA (commission d'accès aux documents administratifs). C'est quelque chose de dernier recours. On demande à une administration d'autoriser la livraison de documents.

Il est important d'investir les lieux de ce débat où l'on explique les différences, les éventuels conflits, et

qui permettent de trouver des solutions. Ainsi par exemple, le changement sur les statistiques des inégalités en France est stupéfiant. En quelques années, on s'est permis de regarder les revenus dans le détail, chose qui était totalement exclue dans les représentations de mes collègues statisticiens avant. C'est le résultat d'un groupe de travail du Cnis.

Les forces sociales, des associations, des chercheurs militant dans des associations, des syndicalistes évidemment, des patrons sont aussi représentés au Cnis, ils ont leur mot à dire. C'est cela qu'il faut investir. Ce n'est pas de la bureaucratie, c'est sportif et bon car c'est l'occasion d'un dialogue entre deux cultures : la culture professionnelle de l'Insee et des services statistiques ministériels et la culture citoyenne des différentes forces en présence. C'est très politique. Si vos camarades et collègues peuvent s'y investir, ce sera tout bénéfique pour tout le monde.

### **Jacques FREYSSINET**

La question est posée mais l'on ne peut pas la résoudre dans les minutes qui suivent.

Nous allons en rester là. Merci à tous.